

TARIF D'ABONNEMENT :
NORD-PAS-DE-CALAIS — TROIS MOIS... 43 fr. 50... SIX MOIS... 80 fr. AN... 150 fr.
LES AUTRES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les autres départements et l'étranger, les frais de poste en sus



M. LE GÉNÉRAL VOYRON

M. le général Voyron commande la brigade des troupes de la marine, dans une expédition de Madagascar.

ROUBAIX, LE 24 MARS 1895

LES FORMALITÉS DU MARIAGE

M. l'abbé Lemire, reprenant un projet déjà voté en première lecture par la législature précédente, a déposé il y a quelques temps une proposition de loi relative aux formalités du mariage. Il s'agit de simplifier quelque peu ces formalités, que notre code et la pratique administrative ont faites si compliquées ; il s'agit surtout de les rendre moins coûteuses, et partant plus accessibles aux pauvres gens.

Une découverte considérable

Une découverte considérable dont on a, d'ailleurs, déjà parlé aux lecteurs de ce journal, vient d'être faite en Angleterre, on peut ajouter qu'elle était complètement inattendue. Notre ministre Chevreul, le centenaire, avait pu se vanter de refaire le sel ammoniac d'un "nitritat ammoniac" (studium) étudiant mille à cent ans. Oui, vraiment, nous serons toujours des étudiants. Croira-t-on que l'art de fabriquer du sel ammoniac n'a pas, au moins, été inventé par nos voisins les Belges. Le projet de M. Le Roy eut l'honneur d'être rapporté, au commencement de 1889, par M. Gomot, qui fut un jour ministre et eut, un autre jour, quelques heures de célébrité, je ne sais plus trop pourquoi. Le rapport était favorable, en partie du moins. Mais c'était le moment où les apprêts de la Haute-Cour occupaient exclusivement l'attention de la Chambre. Le rapport ne vint pas en discussion et, quand la législature mourut, le projet Le Roy fut enterré avec elle.

LES PROJETS DE M. TIBAT

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

DANS LES COULOIRS AU SÉNAT

Les droits des enfants naturels. Paris, 23 mars. — M. Demôle va demander au Sénat de substituer au projet de loi sur les enfants naturels, relatif aux droits des enfants naturels, article sur lequel le Sénat a sur un amendement, une proposition d'après laquelle les enfants naturels jouiraient, comme ceux qui ont obtenu la reconnaissance de leur père ou de leur mère, de tous les droits de succession qui s'y trouvent édictés pour toutes les successions qui ouvriront postérieurement à la date de cette promulgation.

LE DROIT DE COALITION

Paris, 23 mars. — Nous avons annoncé les adhésions de corporations très importantes au mouvement protestataire des syndicats contre le projet de loi Merlin tendant à restreindre le droit à la grève aux services intéressant la défense nationale.

LE DROIT DE COALITION (suite)

Le mouvement s'accroît. Après les armement et les tabacs, qui se sont solidarisés avec les cheministes de l'azote, sont arrivés les métallurgistes, les travailleurs du livre, les ouvriers en instruments de précision, etc., etc.

FIN DE LA CRISE ESPAGNOLE

Madrid, 23 mars. — La reine réponde à un député. M. Canovas présentera demain la liste des nouveaux ministres.

LES PROJETS DE M. TIBAT

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LE DROIT DE COALITION

Paris, 23 mars. — Nous avons annoncé les adhésions de corporations très importantes au mouvement protestataire des syndicats contre le projet de loi Merlin tendant à restreindre le droit à la grève aux services intéressant la défense nationale.

LE DROIT DE COALITION

Le mouvement s'accroît. Après les armement et les tabacs, qui se sont solidarisés avec les cheministes de l'azote, sont arrivés les métallurgistes, les travailleurs du livre, les ouvriers en instruments de précision, etc., etc.

LES PROJETS DE M. TIBAT

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

UNE EXECUTION CAPITALE À VERSAILLES

Versailles, 23 mars. — Ce matin, à six heures, a eu lieu, en l'honneur de la République, une séance solennelle dans la salle des séances. Le président de la République, accompagné de son cabinet, a présidé cette séance.

LE DROIT DE COALITION

Paris, 23 mars. — Nous avons annoncé les adhésions de corporations très importantes au mouvement protestataire des syndicats contre le projet de loi Merlin tendant à restreindre le droit à la grève aux services intéressant la défense nationale.

LES PROJETS DE M. TIBAT

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

ABONNEMENTS & ANNONCES

Les Abonnements et Annonces s'adressent à J. ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Victoire, 9 bis. — A PARIS, chez M. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 118. — A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

NOUVELLES DU JOUR

Le bal de l'Association des étudiants. — Le bal de l'Association des étudiants a eu lieu ce soir dans les salons du ministère des affaires étrangères.

LE DROIT DE COALITION

Paris, 23 mars. — Nous avons annoncé les adhésions de corporations très importantes au mouvement protestataire des syndicats contre le projet de loi Merlin tendant à restreindre le droit à la grève aux services intéressant la défense nationale.

LES PROJETS DE M. TIBAT

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.

LES PROJETS DE M. TIBAT (suite)

M. Tibat a l'honneur de déposer au Sénat, le 20 mars, un projet de loi relatif à l'organisation des services publics. Ce projet, qui a été communiqué au Sénat, le 20 mars, a pour objet de réorganiser les services publics en vue de leur fonctionnement plus efficace.